

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 69 (1972)
Heft: 1-2

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

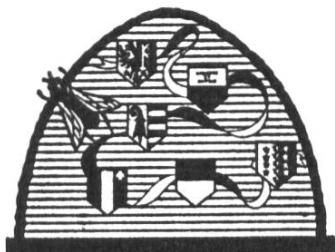
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

saison. Il ne sera donc pas handicapé par le délicat problème de l'hivernage, il s'assurera quand même en cours de saison que la ruche n'est pas trop pleine et ensuite qu'elle a assez de provisions le moment venu.

Avec l'automne, ce sera la plantation de quelques arbustes méllières ; plein d'entrain, notre ami bêche aussi un grand bout de terrain pour y mettre quelques fleurs d'agrément. L'hiver, c'est les tournées de surveillance au détriment du ski, cela diminue les occasions de se casser une jambe ! La lecture des revues et livres apicoles ne laisse plus de temps pour aller au cinéma respirer un air bourré de poussières et de microbes. Les instants de liberté se passent aussi à courir les antiquaires, les marchés, pour y découvrir une potiche semblable à celle qui a si tragiquement rendu l'âme.

(à suivre)

Geneviève Konrad.



LA VIE DE NOS SECTIONS

Comptes rendus

GROS DE VAUD

L'assemblée générale a eu lieu le 14 février 1971 à l'Hôtel de Ville d'Echallens. Les 30 membres présents ont pu prendre note de l'exposé de M. Fontannaz, sur ses renseignements pratiques toujours nécessaires en apiculture. Après, c'est au tour de M. Théo Ruckstuhl de nous donner les indications utiles en vue du prochain concours de ruchers. Merci à ces deux conférenciers, d'avoir bien voulu meubler et agrémenter notre assemblée.

Un cours d'élevage a été organisé au rucher de notre président ; 10 membres y ont participé, et 55 reines fécondées ont apporté du sang nouveau dans la section.

En juillet, c'est dans le Jura bernois que notre course a eu lieu. Nous avons été aimablement reçu chez M. Jean Schneider, à Bressaucourt. C'est dans un magnifique verger que se situe ses pavillons ainsi que ses ruchettes d'élevage. Nous avons pu apprécier tout le sérieux et le cœur que cet apiculteur voue aux abeilles. Nous profitons de le remercier pour la gentille collation, qui était la bienvenue par ce chaud dimanche de juillet. Merci également à M. Alfred Schneider, apiculteur-éleveur, à Paplemont, qui a bien voulu consacrer un peu de temps pour nous honorer de sa présence.

Dans le Gros de Vaud, l'année est partie en force avec la première récolte ; ensuite il a fallu déchanter. Le retour humide et froid de juin a empêché la miellée. La mise en hivernage a pu se faire dans de bonnes conditions, signe d'espérance pour 1972.

Deux membres ont participé au concours de ruchers : ce sont M. Marcel Jordan, à Morges et M. Humbert Pittet, à Villars-le-Terroir. S'il n'y a pas eu la quantité, il y a eu la qualité, puisque M. Jordan a remporté le prix de la Société vaudoise d'agriculture.

Le troisième dimanche de novembre était réservé à la rencontre des sections Menthue, Orbe, Gros de Vaud, à Yvonand. Une brusque et massive arrivée de neige a empêché cette assemblée, elle est reportée au mois de mars.

Dans le courant du mois de décembre, M. Alexis Dufour, à Villars-Tiercelin, nous a quittés pour un autre monde. Dans le souvenir de ce serviteur de l'apiculture, nous disons encore à ses proches toute notre sympathie.

Pour le comité : W. M.

SOCIÉTÉ GENEVOISE D'APICULTURE

Notre assemblée générale annuelle a eu lieu le 21 novembre 1971. Nos finances sont encore bonnes malgré la difficulté de recruter de nouveaux membres, ce d'autant plus que notre campagne genevoise se rétrécit comme peau de chagrin. L'épidémie de loque américaine semble se résorber, mais nous continuons nos contrôles sanitaires rigoureux dans les ruchers.

Barbier déclinant toute réélection, le nouveau comité sera formé comme suit : Barbier, président d'honneur ; Schmid, président ; Zimmermann, vice-président ; Vauthey, trésorier ; Roth, secrétaire ; etc.

Nous envisageons un cours d'apiculture pour débutants et un cours d'élevage.

G. R.

VÉTÉRANS APICULTEURS

Réunis en assemblée ordinaire le dimanche 12 décembre à l'Hôtel de Ville de Bulle, les membres de la Société d'apiculture de la Gruyère ont fraternisé sous la présidence de M. Simon Beaud. L'ordre du jour était peu chargé, ce qui permit de mieux cultiver le souvenir et de relever les mérites des nouveaux membres d'honneur auxquels fut remis un charmant vitrail, d'une abeille blasonnée.

Nous donnons la liste des membres d'honneur avec la date d'entrée dans la société :

MM. Chappalley Auguste, Charmey (1920)
Dessibourg Basile, Cerniat (1920)
Andrey Jules, Le Pâquier (1924)
Rime Florian, Charmey (1926)
Barras Aloys, Bulle (1928)
Décrind Henri, Grandvillard (1931)
Le vénérable couvent de la Valsainte (1918)
Les établissements de Marsens (1920)

La distinction fut encore décernée à titre posthume à M. Robert Grandjean-Kretz, de Bulle, récemment décédé et qui fut un membre fidèle de la société dès 1922.

Les applaudissements de l'assemblée, joints aux félicitations du président donnèrent à cette cérémonie un caractère de ferveur et de simplicité. M. Auguste Chappalley remercia au nom des membres d'honneur, le comité et l'assemblée, tout en souhaitant que la relève se fasse dans le corps de la société pour le maintien de cet environnement si nécessaire à l'homme, pour la joie des praticiens de l'art apicole et pour que le miel, complément du lait, ne manque jamais en Gruyère.

L'ambassade du Canada avait mis trois films à la disposition de la société. Ce fut un ravissement de voir ou de revoir les merveilles d'une nature fleurie, les secrets de la pollinisation comme aussi d'éprouver ce dépaysement qu'offre un voyage peu coûteux au pays de Gilles Vignault : « Mon pays, c'est l'hiver... ». C'est plus que cela encore, une terre où les grands espaces donnent aux activités humaines une dimension et un relief, et on voit que l'homme a de la peine à retrouver sa stature.

Agréable après-midi, tout dédié à de fidèles vétérans dont le cœur reste peuplé de tant d'heures inoubliables consacrées à épeler les secrets de la nature. C'est beaucoup quand on songe aux millions d'analphabètes qui souillent la terre, l'air et l'eau pour n'avoir pas appris à se pencher sur le livre toujours ouvert de la nature.

G. Md.

ASSEMBLÉE D'AUTOMNE DE LA SOCIÉTÉ D'APICULTURE AJOIE-CLOS-DU-DOUBS

L'assemblée générale d'automne de la Société d'apiculture Ajoie - Clos-du-Doubs s'est tenue à l'Hôtel Jura-Simplon, à Porrentruy. Elle fut ouverte par le président, M. Henri Broquet, qui souhaita une cordiale bienvenue aux soixante membres de la section présents et au bureau de la section de Montbéliard. Nos amis français sont toujours très cordialement reçus parmi nous et nous les félicitons de la sollicitude qu'ils portent à la fréquentation de nos assemblées.

Le procès-verbal de l'assemblée du printemps fut lu et approuvé sans observation. Il reflète très exactement les conférences de M. Gœtz, inspecteur national français de Strasbourg, sur les races d'abeilles et la sélection des reines.

Le caissier, M. P. Stoquet, présenta un rapport sur l'achat de sucre pour le nourrissement de l'automne passé. Cette opération a laissé un léger bénéfice de 76 fr. sur un chiffre d'affaire de 2700 fr. C'est peu, mais le comité se livre de bonne grâce à ce petit sacrifice de temps pour favoriser les membres de la section. Il est évident qu'on aurait pu acheter du sucre un peu meilleur marché au dépôt de l'armée. Mais cette marchandise, qui a été entreposée pendant cinq ans dans les magasins d'armée, se ressent de l'humidité. Pour éviter que des sociétaires aient du sucre trop granulé et d'autres très peu, le comité a renoncé à se servir au Commissariat des guerres. Les sociétaires paient un peu plus cher, mais ils sont sûrs d'obtenir de la qualité. Le résultat du compte de la sortie au rucher des « Hautes Cimes », en Alsace, laisse aussi un léger bénéfice, qui sera reporté à nouveau à l'année prochaine.

Emballage du miel

Jusqu'à présent les apiculteurs avaient l'habitude de loger leur récolte dans de grands récipients de 20, 25 et 30 kg. Dès que le miel se cristallisait, il devenait difficile de le mettre en boîte pour la vente par petite quantité. Il en était de même des petits épiciers. Vu les ennuis rencontrés pour débiter cette marchandise, bon nombre de petits commerçants préfèrent s'abstenir plutôt que de perdre leur temps à vendre un tel produit. Aussi le comité a-t-il fait l'acquisition de 3000 boîtes à miel à 40 ct. pièce pour les membres de la section qui en désirent. De ce fait, le miel sera mis en boîte en sortant de l'extracteur ou du maturateur pour être prêt à la vente au détail.

Etat sanitaire du rucher ajoulot

Il ressort du rapport de MM. Vuillaume et Guenin, inspecteurs cantonaux des ruchers, que les maladies sévissent un peu partout et qu'il faut continuer

à être vigilant. L'acariose, la loque européenne et la terrible loque américaine, bien qu'en régression, font encore des ravages. Plusieurs communes de la section sont encore sous séquestre. Ce ne sont pas moins de 1300 colonies qui ont été visitées l'été passé. Quatre-vingt-neuf ruches seulement, chez 24 apiculteurs, ont été détruites parce que les abeilles étaient atteintes de loque américaine. Quelques cas de loque européenne ont été traités et les ruches où l'acariose a été décelée seront traitées au Folbex le printemps prochain, selon la loi sur les épizooties. La caisse des épizooties a versé des indemnités pour un montant de 9775 fr. ce qui représente environ 100 fr. en moyenne par rucher détruit. Dans ces indemnités est comprise la destruction des cadres de hausse dans lesquels il est difficile de découvrir des écailles desséchées dans les cellules. M. Laville, président de la section de Montbéliard, lut un article d'un journal apicole ayant trait à la loque américaine. Un apiculteur possédant plus de 6000 ruches réparties dans des régions différentes de l'Amérique centrale et du Nord ne détruit plus ses ruches atteintes de la loque américaine. Il se prévaut de ses 40 ans d'expérience pour dire qu'il est faux de procéder à la destruction des ruches. Il élève des reines qui luttent d'elles-mêmes contre la maladie. Un article à méditer. Peut-on demander à la section du Liebefeld ce qu'elle en pense ?

Apimondia 1971

L'assemblée a eu le privilège d'entendre un membre de la section, M. G. Schaffner, de La Motte, qui a participé à la réunion mondiale des délégués des Sociétés d'apiculture « Apimondia », qui se tenait à Moscou du 27 août au 2 septembre. Il y avait là environ 2800 délégués venus de 27 pays et, parmi eux, 63 Suisses et 13 femmes. L'assemblée se tenait au Palais des Congrès de Moscou, où 194 orateurs prirent la parole. Les rapports étaient traduits simultanément en cinq langues et ils seront envoyés à chaque délégué ces prochains mois. Ces 2800 délégués étaient tous logé dans le même hôtel, le « Rossia », de 4000 chambres. Il faudrait plusieurs articles pour retracer les heures vécues par M. Schaffner pendant le voyage en avion, les visites de Kiev, de Moscou, d'un sovkhoze de 8700 ha géré par une femme ingénieur, de musées d'une richesse inouïe, de cathédrales couvertes de feuilles d'or, du mausolée de Lénine, puis de Léningrad, d'Helsinki. La relation de la vie des ouvriers sous le régime soviétique nous a laissés un peu rêveurs. Si le salarié a des avantages, il a aussi des soucis. C'est ainsi qu'à Moscou, on voit très peu de voitures, de motos, de vélosmoteurs et de bicyclettes. La circulation et le parcage des véhicules ne posent pas de problème. Les moyens de transport publics sont nombreux et bon marché, mais peu confortables.

La causerie de notre ami Gilbert a été écoutée dans un silence religieux. Chacun était satisfait d'entendre un rapporteur dire ses impressions sur son séjour dans la grande république de l'Est.

M. Broquet, président, se fit un grand plaisir de le remercier, puis il leva l'assemblée en souhaitant à chacun bon retour et en présentant ses meilleurs vœux pour 1972.

P. M.

ASSEMBLÉE D'AUTOMNE DE LA SOCIÉTÉ D'APICULTURE « JURA-NORD »

L'assemblée générale d'automne de la Société d'apiculture « Jura-Nord » s'est tenue le 5 décembre à l'Hôtel Central, à Delémont. Elle fut ouverte par le président, M. Joseph Voyame, de Courfaivre, qui souhaita une cordiale bienvenue à une soixantaine de membres de la section parmi lesquels on notait plusieurs dames ainsi que quelques garçons, futurs apiculteurs, souhaitons-le.

Le procès-verbal de l'assemblée du printemps, fort bien rédigé et retraçant fidèlement les délibérations, fut approuvé sans observation.

Il appartenait à M. F. Laederach, inspecteur cantonal, de retracer l'état sanitaire des ruchers de la section. Durant la saison d'été, de nombreuses visites d'exploitations apicoles ont eu lieu dans différentes régions. De nouveaux cas de loque américaine ont été découverts à Ederswiler et Courcelon ainsi qu'un cas d'acariose à Courfaivre.

En juin, un cri d'alarme parvenait du Val-Terbi. Les apiculteurs de Corban constataient une hécatombe d'abeilles mortes devant les ruchers par suite d'empoisonnement dû à un traitement avec un produit nocif des champs de féverole. Chargé de procéder à l'estimation des pertes subies, l'inspecteur établit un décompte pour chaque propriétaire d'abeilles dont le montant total s'éleva à 3198 francs. Ces derniers furent indemnisés par une compagnie d'assurance auprès de laquelle le responsable du traitement était assuré. Ce cas extrêmement grave, releva l'inspecteur, démontre une fois de plus avec quelle insouciance certains agriculteurs traitent aujourd'hui les cultures.

Pour faciliter le travail des apiculteurs et favoriser l'écoulement de la récolte du miel — qui, soit dit en passant a été insignifiante dans notre région — le comité a fait l'acquisition de boîtes à miel en plexiglas, ce qui permettra aux apiculteurs de mettre en boîtes le précieux nectar à la sortie de l'extracteur ou du maturateur. De fort bel aspect, ces emballages transparents favoriseront la présentation à l'acheteur. Le stock de quelques milliers de boîtes a rapidement été épuisé.

Le comité avait fait appel à un conférencier afin de meubler l'ordre du jour de cette assemblée et c'est à M. A. Bourquin, conseiller technique de l'Institut de recherches du Liebefeld qu'il eut recours. Magistralement, M. Bourquin développa un sujet qu'il connaît à fond : c'est la conduite du rucher. Le conférencier fit d'entrée l'histoire des abeilles qui remonte dans la nuit des temps. A cette époque lointaine, on connaissait déjà les vertus du miel. Au moyen de graphiques, il montra l'évolution de la production du miel ces dernières années. Alors que cette production s'élève à une moyenne de 1 700 000 kg en Suisse, l'importation des miels étrangers se monte à plus de 4 millions de kilos annuellement. Durant une heure, M. Bourquin tint en haleine son auditoire qui lui témoigna sa satisfaction par de vifs applaudissements.

Cette assemblée se clôutra par la projection d'un film en couleurs titré « La vie des abeilles », généreusement mis à la disposition du comité par les Services scientifiques de l'ambassade de France, à Berne.

M. Voyame, président, se fit un plaisir de remercier conférencier et cinéaste, puis leva l'assemblée en souhaitant à chacun un bon retour et en présentant ses meilleurs vœux pour 1972.

Communiqué

AVIS AUX APICULTEURS

Selon les exigences de la législation en vigueur sur les épizooties, il est rappelé aux apiculteurs **qu'ils sont tenus de marquer leur nom et leur adresse, de façon visible, à chaque emplacement où ils détiennent des ruches.**

En outre, dans le cadre du trafic d'abeilles, le transfert des colonies, ruchettes de fécondation, essaims ou reines ne peut être effectué, d'un arrondissement d'inspection dans un autre, qu'au

moyen d'un laissez-passer formule D, délivré par l'inspecteur régional des ruchers. Ce laissez-passer doit accompagner les abeilles et être remis à la personne qui en prend possession. Le nouveau détenteur doit remettre le laissez-passer à l'inspecteur des ruchers du nouveau lieu de stationnement, au plus tard le lendemain. Lors de déplacement sans changement de détenteur cette obligation incombe à celui qui transporte les abeilles.

Le transfert d'abeilles à l'intérieur d'un arrondissement d'inspection doit être annoncé immédiatement, à l'inspecteur régional des ruchers.

Service vétérinaire cantonal.

COMMUNIQUÉ DE LA DIVISION DE L'AGRICULTURE DU DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE

Lors des discussions qui ont eu lieu entre les associations d'apiculteurs et la Station de recherches laitières de Liebefeld, sous la présidence de la Division de l'agriculture, la section d'apiculture s'est déclarée disposée à poursuivre les analyses polliniques du miel. Elle n'a pu s'en charger l'an dernier parce que le personnel spécialisé lui faisait défaut. Dès que cette question aura été résolue, la section reprendra les analyses et elle en informera les apiculteurs. Pour l'instant, il convient de s'adresser aux services régionaux du contrôle des denrées alimentaires.

FÉDÉRATION VAUDOISE DES SOCIÉTÉS D'APICULTURE

Nous remarquons que dans l'ensemble, nos conseillers apicoles ne sont pas ou que très peu entourés et appuyés par leur comité de section. Ceux-ci pourraient en effet organiser en commun, un programme d'activité de groupe ou de section, d'autant plus que leur conseiller ne demande qu'à collaborer et animer aussi la vie de celle-ci par des conférences, présentations de clichés « diapositives », etc. Ceci, aussi bien dans les rencontres « hors saison » que dans celles d'été.

Il est temps de donner à vos candidats l'occasion de vous transmettre ce que de dévouées et capables personnalités scientifiques et apicoles leur ont enseigné tant sur le plan théorique que sur le plan pratique. (Résultat d'années d'expériences et de recherches.)

Nous vous suggérons d'ores et déjà d'organiser ces cours sur un cycle de 3 ans, par exemple, ce qui assure une certaine continuité et vous permettrait d'envisager le problème comme suit :

1re partie : Cours pour débutants, choix d'un emplacement, du matériel, mise en route, etc. (morphologie et anatomie).

2e partie : Travaux pratiques au rucher, mise des hausses, essaims naturels et artificiels, extraction, hygiène, mise en hivernage, etc.

3e partie : Elevage de reines par nucléis, transfert de cellules, par greffage, introduction, marquage, sélection, etc.

Indépendamment de ces différentes activités, le conseiller apicole de votre région se fera un véritable plaisir de passer à votre domicile (rucher) et lors d'une visite particulière à votre cheptel apicole vous donnera certainement de judicieux conseils ou recommandations qui vous faciliteront alors la confection de nucléis, l'introduction d'une reine de choix, par exemple, aussi bien que la façon d'avoir toujours une ou deux reines en réserve.

Ce ne sont là, bien sûr, que quelques exemples et vos dévoués « serviteurs » se tiennent à votre disposition durant toute la saison pour la modique participation aux frais qui ne se monte, pour le canton de Vaud, qu'à *Fr. 5.—* par année, seulement. Vous admettrez avec nous que le sauvetage d'une colonie vaut bien au-delà de cette somme surtout si c'est avant la saison ou même pendant la récolte.

Ensuite de la formation de 7 nouveaux candidats, nous pouvons remarquer que 15 de nos 20 sections peuvent actuellement compter sur l'appui de un ou plusieurs conseillers, suivant l'importance des sections. Malgré nos contacts écrits, 5 d'entre elles n'ont pu nous fournir de candidat, mais que ces sections ne se sentent surtout pas mises à l'écart et qu'elles s'empressent de prendre contact avec le conseiller de la section voisine la plus proche.

Nous demanderons à la SAR de bien vouloir faire paraître la liste complète de nos conseillers romands dans le prochain agenda apicole 1973, celui de 1972 étant déjà préparé, malheureusement.

C'est en effet 22 conseillers vaudois qui ne demandent qu'à propager leurs connaissances et vous en faire profiter par cours individuels aussi bien que par cours de groupe, conférences aux sections, au public (sociétés diverses et écoles, etc.).

Suivant la nature des inscriptions qui leur parviendront, ceux-ci peuvent même former un cours de débutants alors qu'ils s'occupent parallèlement d'un autre cours pour apiculteurs avancés, afin de donner à tous, le maximum de satisfaction et surtout, poursuivre un but qui est cher à tous : *sauvegarder et améliorer l'apiculture de notre canton.*

D'avance, nous les remercions tous pour leur dévouement et leur souhaitons encore une très grande activité pour 1972.

Le responsable de la vulgarisation apicole vaudoise.

Convocations

FÉDÉRATION VAUDOISE D'APICULTURE

Assemblée générale des délégués le **samedi 12 février 1972, à 13 h. 30, au Café de Grancy, Rond-Point 1, Lausanne.**

Ordre du jour :

1. Contrôle des délégués ;
2. Lecture du procès-verbal ;
3. a) Rapport présidentiel ;
b) Rapport du caissier ;
c) Commission de gestion ;
4. Nomination de la commission de vérification des comptes ;
5. Etat sanitaire du rucher vaudois ;
6. Rapport du service de vulgarisation ;
7. Présentation SAR ;
8. Statuts FVA ;
9. Propositions des sections et individuelles.

Les sections qui auraient des propositions individuelles à faire, sont priées de s'annoncer par écrit au président, avant le 5 février 1972.

Le comité.

FÉDÉRATION VALAISANNE

L'A.D. de la Fédération de 1971 à Savièse a confié l'organisation de l'assemblée de 1972 à la Société de Sierre.

Cette assemblée aura lieu à **Miège le 27 février prochain.**

Les présidents des huit sociétés affiliées recevront prochainement pour eux et pour leurs délégués, le programme de la journée avec l'ordre du jour de l'assemblée.

Le comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LAUSANNE

Réunion amicale de février, le **samedi 26, à 20 h. 15, au Café de Grancy.**
Sujet : La pratique de l'élevage. Causerie de M. Léchaire.

Le comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DU VAL-DE-RUZ

Rencontres mensuelles : cours apicole, échange d'idées et discussions, **mercredi 9 février, à 20 heures, vendredi 10 mars, à 20 heures, à l'Hôtel de l'Epervier, à Cernier.** Retenez ces dates et venez grossir les rangs.

Candi Vitalis Meier. — Par économie, la société vous propose de grouper vos commandes ; inscrivez-vous chez notre ami André Mosset, Cernier, tél. 53 25 32, jusqu'au 10 février.

Le comité.

SECTION LA COTE NEUCHATELOISE

L'assemblée générale annuelle est fixée au **vendredi 18 février 1972, à 20 h., dans la grande salle du Restaurant du Faubourg, à Neuchâtel (Faubourg de l'Hôpital 56), au 1er étage.** Ordre du jour statutaire. Nous invitons tous nos membres à réserver cette date et à témoigner de leur attachement à la société en faisant acte de présence à cette occasion.

Le comité.

SECTION DE NYON

Nous rappelons à nos membres que l'assemblée ordinaire aura lieu le **samedi 4 mars, à 20 heures, au Restaurant de la Croix-Verte, à Nyon.**

Nous comptons sur une nombreuse participation.

Le comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE SION ET ENVIRONS

L'assemblée générale est fixée au **dimanche 13 février 1972, au Buffet de la Gare, Sion, à 14 heures.**

Ordre du jour : 1. Rapport du président. - 2. Rapport du caissier. - 3. Rapport de l'inspecteur régional. - 4. Nominations statutaires. - 5. Divers. - 6. Conférence « Vallée des abeilles au Caucase », par M. Théo Ruckstuhl.

Le comité.

SOCIÉTÉ GENEVOISE D'APICULTURE

Réunion amicale mensuelle, le lundi **14 février 1972, à 20 h. 30, au local, Café de la Grappe Genevoise, rue de Cornavin 4.** Sujet : Voyage apicole au Caucase, avec projections, par notre ami Charles Ruckstuhl.

Le comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE MARLY ET ENVIRONS

Les membres de la société sont convoqués en assemblée générale, pour le **20 février 1972 à 14 heures à l'Hôtel de la Croix-Blanche à Marly.**

Tractanda : lecture du protocole de la dernière assemblée — lecture des comptes et rapport des vérificateurs — rapport présidentiel — rapport des inspecteurs de ruchers et contrôle des miels — rapport sur la station de Coppi — renouvellement du comité — nomination du président — admissions et démissions — programme d'activité pour 1972 — membres vétérans — divers.

Le comité.

A vendre 16 COLONIES D'ABEILLES en ruches Helvetia avec hausses bâties, reines Carnioliennes et Extracteur.
S'adresser : Pfrunder Robert, Malagny, chemin de la Fermette, 1294 Genthod.

A VENDRE, pour cause de maladie, **2 ruches DB** avec matériel divers.
S'adresser à Oscar Huggler, Chalet L'Oasis, 1892 Lavey.

Je paie Fr. 3.— le kg de vieux rayons. Ceux contenant du pollen sont les bienvenus.
Opercules et cadres contenant du miel seront refusés ainsi que les envois en port dû ou contre remboursement. Paiement à 30 jours. Pour chaque envoi, joindre facture.
Salon-Lavoir de la Tour : O. Veuthey, 1920 Martigny-Bâtaiz. Tél. (026) 2 20 47.

A VENDRE, pour raison d'âge, **10 ruches Dadan-Blatt**, dont 8 habitées.
S'adresser à Charles Bassin, Envers 10, 2610 Saint-Imier.

A VENDRE, cause décès, **2 ruchers de 22 et 40 ruches.**
S'adresser à Paul Javet, fils, 1781 Lugnorre. Tél. (037) 71 22 13, de préférence aux heures des repas.

CANDI MELLIFÈRE BAILLOD Un merveilleux développement printanier

Apiculteurs ! Faites confiance au produit simple et naturel qui a fait ses preuves depuis plus de trente ans.

Nourrissement stimulant par excellence, fabriqué avec pur sucre de canne et miel du Jura. Faites un essai, vous en serez enchantés. Nombreuses références. Prix par kg, Fr. 3.30. Blocs ronds 8-9-3 cm, ou en plaques 28-10-2 cm ou en cadres toutes dimensions. Envoi contre remboursement. Franco de port gare destinataire à partir de 20 kg.

**TH. BAILLOD, apicul. Grandes-Crosettes 15, 2308 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 20 43.**

AVIS A NOTRE CLIENTÈLE

Le catalogue 1972 vous sera adressé d'office dans le courant de mars.

IMPORTANT : Les petits envois nécessitent des frais d'expédition toujours plus élevés. Prévoyez tout le matériel qui vous sera nécessaire pour la saison et **GROUPEZ VOS COMMANDES.**

Vous serez plus vite et mieux servi en nous passant **déjà maintenant** vos ordres. En pleine saison il faudra dorénavant compter avec un délai d'environ une semaine, les PTT n'effectuant plus qu'une seule expédition journalière des colis.

ETS RITHNER FRÈRES - Chili 29 - 1870 MONTHEY (VS)

Fabriques de ruches et fournitures générales pour l'apiculture — Téléphone (025) 4 21 54

Durant toute l'année, vous pouvez nous envoyer votre vieille cire (vieux rayons, opercules, cires fondues) soit pour :

1. **TRANSFORMATION EN CIRE GAUFRÉE**, de sorte que vous n'aurez que le prix du travail à payer. (Ne pas oublier d'indiquer le système.)
2. **EN ÉCHANGE DE MARCHANDISES**, c'est-à-dire que nous vous achetons votre vieille cire et vous recevez en contre-valeur, selon votre désir, soit du matériel apicole, soit des cires gaufrées pour lesquelles vous n'aurez pas de frais de fonte.
3. **POUR LA VENTE AU PRIX DU JOUR.** Nous sommes acheteurs de toutes cires d'abeilles saines dont la valeur vous sera versée par mandat postal.

RITHNER FRÈRES - CHILI 29 - 1870 MONTHEY (VS) - Tél. (025) 4 21 54

A VENDRE, à Moutier, un **magnifique rucher pavillon** avec laboratoire, démontable (4 m × 5,5 m, hauteur 4,5 m) vide ou avec 28 ruches DB, dont 19 habitées, plus matériel apicole complet.

Pour visiter s'adresser à B. Chapuis, 2, Sous-Raimeux, 2740 Moutier. Tél. (032) 93 31 95

APICULTEURS ! Dès maintenant vous pouvez commander vos cadres d'abeilles en tilleul. Je fabrique cadres suisses percés nus, 8/28 : Fr. —.80, corps DB percés nus, 25 mm : Fr. 1.10. Autres modèles sur demande. Rabais : 50 p. 2 cts, 100 p. 3 cts.

S'adresser à Keller Maurice, 2801 Pleigne. Tél. (066) 31 13 26.